



## COMMUNIQUE DE PRESSE

12 décembre 2019

**Didier Le Gac**

Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Finistère  
Brest-Rural

### **Didier Le Gac avec le Ministre de l'Intérieur en circonscription contre les intrusions illégales dans les exploitations agricoles**

Le député Didier LE GAC est heureux d'accueillir et d'accompagner ce vendredi 13 décembre le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Christophe CASTANER, venu soutenir les agriculteurs victimes d'intrusions illégales dans leurs exploitations.

Le député sera présent avec le ministre lors des visites d'exploitations - au cœur de sa circonscription - pour échanger avec les agriculteurs et témoigner de la situation.

Très engagé dans la lutte contre le dénigrement de l'agriculture, Didier LE GAC se satisfait de la signature, à Saint-Renan, d'une Convention entre l'Etat et les organisations syndicales agricoles, pour notamment prévenir les intrusions dans les exploitations.

Après s'être mobilisé dès les premières intrusions en interpellant le Ministre de l'Agriculture, puis en saisissant le Préfet du Finistère, ou encore en organisant un colloque dédié à « l'agribashing » à l'Assemblée nationale le 13 novembre, le député rappelle qu'il est désormais temps de protéger nos agriculteurs des actes de malveillance à leur encontre.